

LA BUISSE, LA MOUTTE, LE PIN, MASSIEU, MERDAS, MOIRANS, MONTLEPHAT, PALADRU,
POMMIERS-LA-PLACETTE, RÉAUMONT, RIVES, TULLINS, SAINT-AUPRE, SAINT-BLAISE-DU-BUIS,
SAINT-BUEIL, SAINT-CASSIEN, SAINT-ÉTIENNE-DE-CROSSEY, SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE,
SAINT-JEAN-DE-MOIRANS, SAINT-JULIEN-DE-RATZ, SAINT-NICOLAS-DE-MACHERIN,
SAINT-SULPICE-DES-RIVOIRES, VELANNE, VOIRON, VOISSANT, VOREPPE, VOUREY

Appel à la solidarité du Pays Voironnais

pour la fabrication « maison » de masques en coton !

Les masques de protection respiratoire individuelle (FFP2) et chirurgicaux doivent être réservés aux professionnels soignants en contact avec les malades possibles ou avérés.

Pour ceux qui ne sont pas en contact direct avec des patients, les masques fait « maison » en coton complètent les mesures barrières en vigueur à appliquer par tous (respecter les distances de sécurité, se laver les mains et éternuer et tousser dans son coude).

La Communauté du Pays Voironnais assure une continuité de services à la population notamment en termes d'aide à domicile aux personnes âgées dépendantes et au niveau de la collecte des déchets ménagers.

Afin de protéger ces agents de la fonction publique et les usagers et limiter le risque de propagation du Covid-19, nous avons besoin de votre aide pour créer un stock de 400 à 600 masques en coton lavable.

Lien vers le tuto pour fabriquer un masque :
www.paysvoironnais.com

**Où déposer
vos créations ?
(si possible avant le
vendredi 27 mars)**

- **au Centre technique du Pays Voironnais** -
ZA du Roulet 77 impasse des Coquelicots à Coublevie
du lundi au vendredi de 9h à 17h
- **sur le site Ecocité du Pays Voironnais** -
boulevard du Guillon à Coublevie
du lundi au vendredi de 9h à 12h



COMMUNAUTÉ DU PAYS VOIRONNAIS

40, rue Mainssieux - CS 80363
38516 Voiron cedex
Tél.: 04 76 93 17 71

www.paysvoironnais.com

Le surplus potentiel de masques fabriqué avec votre aide pourra, selon les besoins, être mis à disposition de professionnels non soignants de l'hôpital de Voiron, des EHPAD et Résidences autonomie du Pays Voironnais accueillant des personnes fragiles.

Pour nous tenir informés de votre participation et pour plus d'information sur la démarche

Contact : masques@paysvoironnais.com



TUTORIEL MASQUE DE PROTECTION à destination de personnels du Pays Voironnais non soignants, dont la mission de service public implique une présence sur le terrain en période de confinement.

OBJECTIF : 400 masques minimum, 600 idéalement !

Ce modèle ne masque ne REMPLACE PAS les masques de type FFP2 ou chirurgicaux, mais permet d'assurer une protection de base, sous réserve d'un lavage quotidien et de précautions dans la manipulation (cf plus loin)

Patron en taille réelle disponible en PJ (cocher taille réelle dans les propriétés d'impression)

Fourniture pour un masque

- du coton pour l'extérieur : 2 morceaux de 19*20 cm
- du molleton fin, de la polaire fine ou à défaut un tissu à la trame serrée pour la couche intérieure « filtrante »: 1 morceau de 19*20 cm
- de l'élastique assez souple : 2 longueurs de 30 cm environ
- du fil métallique qui ne rouille pas (galvanisé, par exemple ce qui est utilisé au jardin) : une quinzaine de centimètres pour un masque (on peut faire sans, mais avec c'est mieux)
- du fil, des aiguilles, une machine à coudre, un fer à repasser, de votre temps, idéalement une surjeteuse mais on peut s'en passer !

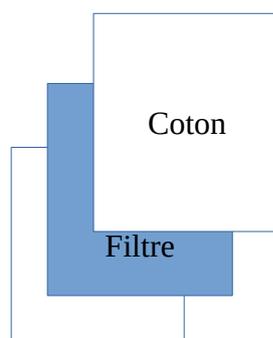
Tutoriel étape par étape. *Les schémas ne sont pas à l'échelle.*

Étape 1 : découpe du tissus

Facile : à l'aide du patron, découper 2 morceaux de coton et un morceau pour la couche filtrante (quantité pour un masque. Si vous voulez en faire plus, multipliez les quantités, ce qui permet de réviser les maths avec vos enfants confinés)

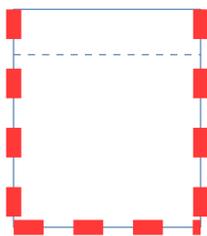
Étape 2 : on superpose et on assemble !

Ce modèle ne se retourne pas après avoir été cousu, on superpose donc dans le sens final dès le départ. Pour superposer, concentration maximale :-)...les couches de coton sont à l'extérieur (une dessus, une dessous) la couche filtrante au milieu. Si votre tissu en coton a un endroit et un envers, on vous fait confiance pour mettre les tissus dans le bon sens :-)



Idéalement, pour assembler les 3 couches ensemble, utilisez votre surjeteuse. C'est rapide et suffisant. Sinon, le point zig-zag de votre machine fera l'affaire, avec des points rapprochés. Attention, ne fermer que 3 côtés (les deux grands et un petit), afin de pouvoir par la suite intégrer le fil métallique.

En rouge et pointillés,
les coutures d'assemblage.



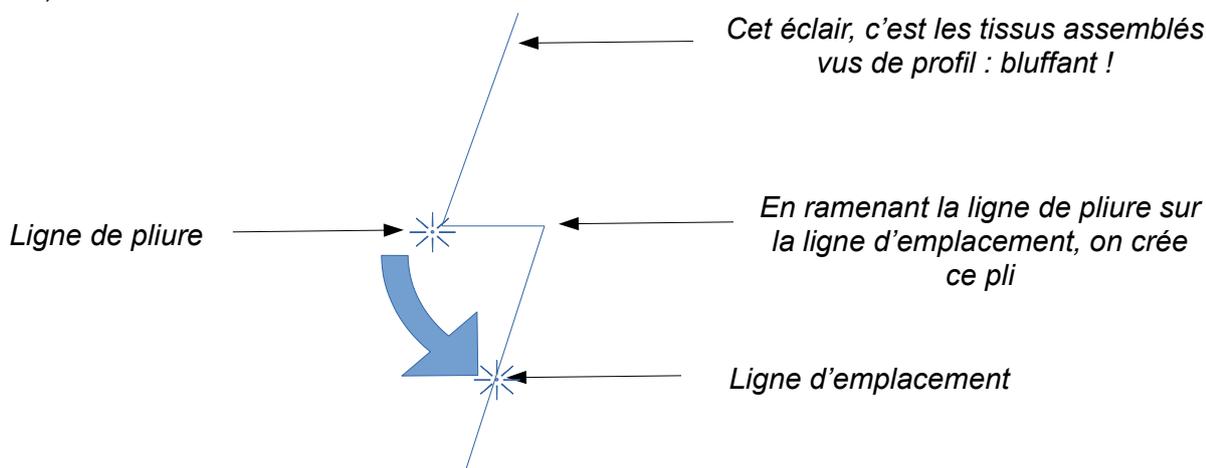
Piquer également une ligne au point droit à deux centimètres du bord non assemblé (en pointillé sur le schéma ci-dessus).

Étape 3 : les plis plats

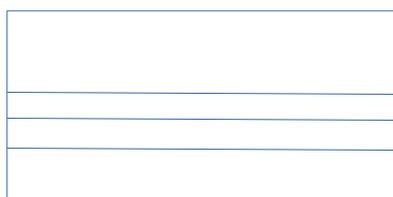
Ce modèle intègre trois plis plats. Le patron joint intègre les lignes de pliures :

- vous pliez sur la ligne de pliure ;
- et vous ramenez cette pliure sur la ligne d'emplacement (ce qui a pour effet de plier une seconde fois le tissu) ;
- fixez vos plis avec des épingles sur le côté, et marquez fortement les plis au fer chaud.

Pour les couturier-e-s débutant-e-s, voilà ce que ça donne vu de profil pour un pli (sachant qu'il y en a trois):



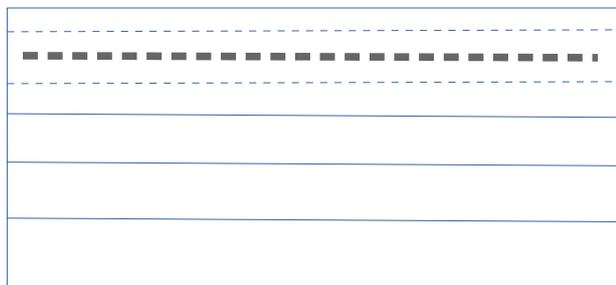
Une fois vos plis créés, et marqués au fer, fixer les plis avec une ligne de couture au point droit sur chaque côté. A cette étape, si vous avez suivi le tutoriel, **vous devez vous retrouver avec un rectangle de 19*11 à peu près.**



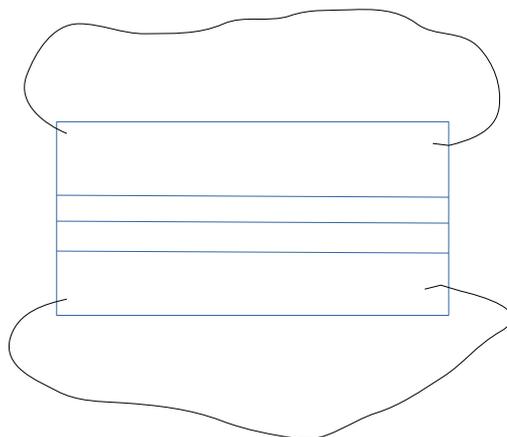
Étape 4 : le fil métallique et les élastiques

Couper un fil métallique (en pointillés gris et épais) de la longueur du masque. Vous devez pouvoir le faire entrer juste au dessus de votre ligne de couture créée à l'étape 2. Refermer par une autre ligne de couture, et surfiler ce qui dépasse.

Souvenez-vous...c'est votre ligne de couture de l'étape 2, c'était il y a longtemps, vous avez été interrompu-e-s 15 fois depuis, par vos enfants, votre télétravail...



Dernière étape : fixer les élastiques de cette façon (à la main, ou à la machine comme vous préférez) . Cette option prévoit que la masque se fixe derrière la tête.



Variante : vous pouvez prévoir une variante avec fixation derrière les oreilles. Dans ce cas il faudra adapter la longueur des élastiques



A laver avant la première utilisation. Le masque est personnel, ne pas le prêter pour éviter tout risque de contamination. Il convient de le laver quotidiennement. Une fois le masque en place, le toucher le moins possible pour éviter les transferts des mains sur le masque.

Si la mobilisation le permet, les agents seront dotés de plusieurs masques pour les changer deux fois dans la journée et avoir le temps de procéder au lavage.

